



Avis de la réunion du conseil de Gestion pédagogique du vendredi 30 mars 2012

Présents

Laurent Gross, Président du Conseil de gestion pédagogique

Membres représentants des professeurs

Philippe Debruxelles.

Membre représentant le personnel autre que les professeurs

Serge Gabet

Membre représentant des organisations syndicales

Michel Boermans (CGSP), Michel Khlefi (CSC)

Membre représentant les assistants

Manon Ledune

Membres représentants des étudiants

Annaëlle Simonet, Joséphine de Weck, Sébastien Corbière

Ouverture de la séance vers 12h40 h

Ordre du jour :

- ⤴ Approbation du PV du 2 mars 2012
- ⤴ Attributions
- ⤴ Nominations
- ⤴ Commission de recrutement
- ⤴ Question au CGP par la délégation étudiante

Approbation du PV du 02/03/2012 :

Le projet de PV est approuvé par **6 voix pour, 0 voix contre et 3 abstentions.**

Attributions :

- ⤴ BAUDOUR Michel, 60h conférencières au TC dans l'intitulé Prise de vues et traitement de l'image (Prise de vues) pour la supervision au BIFF.
- ⤴ BERSOU Anne-Françoise 60 h conférencières au TL dans l'intitulé Théorie et pratique de l'image (Techniques de la prise de vue) en remplacement d'Olivier Servais.
- ⤴ DUVIVIER Maylis 90h conférencières au TL dans l'intitulé Interprétation et mise en scène (Scénographie, décors et costumes) comme professeur

associé sur le travail de fin d'études des ID (suite au désistement d'Anne Sollie).

Après présentation des candidats et lecture des CV, la proposition de vote en bloc et à main levée est approuvée **par 9 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention.**

Les attributions sont approuvées **par 9 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention.**

Nominations :

Le directeur rappelle le fonctionnement et les modes de calculs d'encadrement qui permettent d'entamer le processus des nominations.

Il nous communique également deux tableaux récapitulatifs reprenant le nombre d'enseignants ainsi que leurs statuts.

Ces tableaux reprennent les proportions de professeurs nommés, temporaires, conférenciers, assistants, etc. que nous sommes tenus de respecter.

On peut constater que l'ensemble des enseignants nommés représente 56,667 % en type long et 59,052% en type court des charges professorales.

Le maximum légal étant de 70% le directeur a soumis à l'approbation de l'autorité compétente une demande d'ouverture de procédure de nomination.

L'autorisation a été accordée jusqu'à concurrence de 65%.

Tenant compte de l'ensemble des ces données, le tableau donne le nombre d'unités d'encadrement susceptibles de faire l'objet d'une nomination : 17 heures en type long et 14 heures en type court.

Le directeur propose d'ouvrir à la nomination les charges (intitulés, spécialités, heures/semaine) attribuées aux professeurs pour lesquels l'année académique 2012-13 sera la dernière année de prestation avant la pension. Pour le solde des heures, aux autres professeurs dont l'ancienneté est la plus grande.

Cette proposition est **soumise au vote et adoptée à l'unanimité.**

L'ensemble des professeurs recevra le décompte de ses années d'ancienneté pour approbation.

Commission de recrutement :

Le directeur soumet une proposition de compositions des commissions de recrutement. Après discussions et modifications, la proposition de vote en bloc pour l'approbation des compositions des commissions de recrutement est **approuvée à l'unanimité.**

La composition des commissions de recrutement est approuvée **par 9 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention.**

Question au CGP par la délégation étudiante :

Une représentante du Conseil étudiant fait rapport à propos des réponses au questionnaire élaboré par le C.E. à propos de l'organisation de l'enseignement à l'école. Une discussion s'en suit.

En conclusion, les résultats de ce questionnaire seront transmis à la direction et à l'agent qualité chargé de l'enquête qualité au sein de l'école.

La réunion est close vers 14:30 heures

Laurent Gross

Directeur